

# ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2025

---

## RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET RENFORCEMENT DE LA CYBERSÉCURITÉ - (N° 1112)

Adopté

N° CS321

### AMENDEMENT

présenté par  
Mme Le Hénanff, rapporteure

-----

#### ARTICLE 14

À la fin de la première phrase de l'alinéa 1, substituer au mot :

« destinataires »,

le mot :

« usagers ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.